



LE SÉGUR DE LA SANTÉ Un véritable écran de fumée pour les soignants !

29 mai 2020

Le premier ministre Édouard Philippe et le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran ont donné le coup d'envoi du Ségur de la Santé le 25 mai 2020 suite au Covid-19, aux côtés de près de 300 acteurs dont, semblerait-il, des Conseils nationaux professionnels et des collectifs.

Le Collège infirmier français (CIF), qui regroupe les organisations professionnelles représentatives syndicales, associatives et scientifiques de tous secteurs d'activités, s'étonne d'avoir été « oublié » et de ne pas avoir été intégré ni dans le Comité Ségur national en qualité de collègue infirmier ni dans le Groupe Ségur national.

Pourquoi surreprésenter les médicaux et pas les autres professionnels de santé ?

Où sont passés les infirmier-es pourtant acteurs reconnus de la crise Covid-19 prouvant leurs compétences, expertise, professionnalisme et autonomie en équipe auprès du corps médical et des directions, aussi bien dans la pratique que dans le management et la gestion ? **Quel désaveu !**

Il est temps de repenser le système de santé et sa gouvernance, dont celle des établissements de santé, en y intégrant les infirmier.es. Il est tout aussi primordial de mettre l'usager au cœur du dispositif. Les logiques comptables actuelles sont inappropriées.

La T2A ne reconnaît pas les soins infirmiers, ainsi ce sont principalement les infirmier-es et les aides soignant-es qui en subissent les conséquences ainsi que les patients.

L'Hôpital-entreprise est un concept complètement révolu et maintes fois dénoncé qui conduit le système de soins à sa perte, à la dégradation de la qualité des soins et des conditions de travail. Effectifs trop faibles, bas salaires, délégations de tâches, formations inappropriées, méthodes d'encadrement pas toujours adaptées. Les infirmier-es fuient l'hôpital ; elles-ils cherchent un sens à leur travail et une considération professionnelle et financière à la hauteur de leur engagement.

Faire évoluer le modèle actuel en associant les infirmier-es dans le Comité Ségur national et dans le Groupe Ségur national est une nécessité.

Il convient d'éviter à court terme une explosion sociale de ces métiers pour **maltraitance structurelle et institutionnelle**. Que dire encore de la qualité de vie au travail ?

« **Dépasser les tabous** », c'est avant tout reconnaître la place, les qualifications, les pratiques et expertises professionnelles des infirmier-es dans tous les secteurs d'activités. C'est leur ouvrir des perspectives d'évolution et de carrière allant véritablement jusqu'à la recherche en soins infirmiers.

Le Collège infirmier français et les Conseils nationaux professionnels portant la profession infirmière sont des acteurs incontournables. **Ils réclament une intégration légitime dans le Comité national et le Groupe national du Ségur de la Santé.**

Marie-Claude GASTE
Présidente du CIF



Collège Infirmier Français
contact@college-infirmier.fr
Contact : Edouard Podyma 33 614 103 357
<https://college-infirmier.fr>